

NOTE
A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

S/C DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL

OBJET : Réponses aux courriers reçus concernant la loi travail

Plus d'une centaine de courriers vous ont déjà été adressés concernant la loi travail, presque tous défavorables.

Beaucoup de messages sont des contestations politiques reflétant un malaise ou un sentiment d'incompréhension plus profond que le seul cadre de la loi.

Vous trouverez ci-joint un projet de réponse remettant votre action en perspective, avec des blocs modulables pour personnaliser les lettres en fonction des propos / arguments les plus régulièrement avancés.

Si ce projet vous convient, nous pourrions répondre à un maximum de courriers à votre griffe.

Adrien ABECASSIS

Chère [Madame / Monsieur],

J'ai bien reçu votre lettre et je vous remercie de la sincérité de votre message, à laquelle j'ai été sensible.

[*Le cas échéant*] : Vous me demandez de vous écouter. N'en doutez jamais, je suis à votre écoute, à l'écoute des Français, de tous les Français, que j'ai souvent l'occasion de rencontrer lors de mes déplacements ou qui, comme vous, m'écrivent.

[*Pour les électeurs déclarés*] : Je sais bien l'espérance, la vôtre et celle de millions de Français, qui m'a porté à la responsabilité du pays. Elle reste le seul guide de mon action.

[*Pour les plus fragilisés*] : Je suis, plus que jamais, conscient des inquiétudes et de la colère que vous exprimez. J'entends les angoisses de mes compatriotes qui ont perdu leur emploi, les appels de celles et ceux qui vivent au quotidien la précarité, qui travaillent pour le salaire minimum, parfois à temps partiel ou dans le cadre de contrats à durée déterminée. C'est, chaque jour, en pensant à eux que je me bats.

En arrivant aux responsabilités, devant l'état de notre pays, il m'a fallu d'abord engager le redressement, reconstruire ce qui avait été abîmé, assainir nos comptes, redonner aux forces productives les moyens de se remettre en mouvement. Cette exigence, indispensable pour l'avenir de la France, a comporté des choix, des épreuves, parfois des regrets de ne pas pouvoir, tout de suite, soulager toutes les difficultés.

J'ai voulu engager notre pays sur la voie de réformes essentielles et trop longtemps repoussées, mais avec toujours pour exigence de défendre les plus fragiles d'entre nous. Les droits rechargeables pour les salariés au chômage, la création de la prime d'activité, l'encadrement des loyers, le renforcement de la couverture santé pour tous sont autant de mesures que j'ai prises en ce sens.

Le redressement est un chemin long et difficile, et je comprends votre impatience. Les résultats escomptés au regard des efforts exigés ne sont pas suffisamment perceptibles. Il y a encore trop de précarités, trop d'injustices.

Alors je veux continuer à avancer pour tous ces salariés qui travaillent et gagnent peu, ces entrepreneurs qui ont des projets qui n'aboutissent pas, ces jeunes qui alternent petits métiers, stages et chômage.

Pour reconstruire notre économie et consolider notre modèle social, la solution n'est pas dans le renoncement ou l'immobilisme.

Le monde du travail est en constante évolution, tiré par les innovations technologiques, les transitions numérique et écologique, les choix de consommation faits par chacun d'entre nous. Notre droit doit s'adapter pour maîtriser ces changements.

J'ai voulu prendre du temps pour écouter, dialoguer, et enrichir le projet qui sera présenté prochainement en Conseil des ministres.

[Le cas échéant : Loin d'être une réforme - reprendre les termes de la lettre : « sans contrepartie », qui « retourne en arrière », « remet en cause » les acquis, « au service du patronat », « des plus riches »], Ce projet de loi apporte stabilité et visibilité pour que les entreprises puissent davantage embaucher, tout en consacrant de nouvelles protections pour la sécurisation des parcours des salariés.

Les droits fondamentaux des salariés seront réaffirmés dans un préambule qui figurera désormais dans le code du travail et auquel nul ne pourra déroger. Les accords d'entreprise, conclus par les syndicats majoritaires ou validés par référendum, permettront d'ajuster au mieux l'organisation du travail aux besoins de l'activité, avec l'accord des salariés. En l'absence de négociation ou d'accord collectif, les règles actuellement en vigueur continueront à s'appliquer. C'est au plus près du terrain que les solutions adaptées peuvent être trouvées et que la vie des PME-TPE, qui créent de l'emploi dans notre pays, doit être facilitée.

[Si interpellé sur la facilitation des licenciements] : Vous m'interpellez sur les changements concernant les règles de licenciement économique. Je veux vous rassurer : cette loi ne fait que rendre plus transparents et prévisibles les cas déjà reconnus par le juge pour justifier le licenciement économique. Elle n'ouvre aucune possibilité nouvelle. J'y veillerai.

Enfin et surtout, la création du compte personnel d'activité donnera à chacun la capacité de construire son projet professionnel, en mobilisant des droits à la formation, à la pénibilité, à la validation de ses acquis, à l'accompagnement, mais aussi son compte épargne temps, et, au terme de développements futurs, d'autres droits encore. C'est une avancée majeure, que j'ai voulue, pour sécuriser les mobilités et les évolutions personnelles, donner de nouvelles chances à tous, et apporter plus de justice et d'égalité.

Cette grande réforme jette les bases de la protection sociale de demain. Ce n'est qu'une première étape d'un long travail ; d'autres devront suivre, notamment pour développer ce compte personnel d'activité. Pour tous les jeunes qui s'apprentent à commencer leur vie professionnelle, cet outil grandira avec eux, comme la sécurité sociale a grandi avec le monde du travail pendant les Trente Glorieuses.

[Pour ceux qui critiquent le report / indécision] : Pour trouver ces solutions ensemble, nous nous avons besoin que les gens s'écoutent et se parlent. C'est vrai dans les entreprises comme dans notre société : le dialogue est toujours une responsabilité. Je tiens au dialogue social car il oblige les

représentants des employeurs comme les représentants des salariés, afin que, dans toutes les situations, nous puissions dépasser les immobilismes et les égoïsmes. C'est comme cela que nous pourrons défendre notre modèle social et continuer à le faire progresser.

Voilà les messages que je souhaitais vous adresser. Ne cédez pas au découragement, au désenchantement, aux amalgames. *[Ou pour les sceptiques : Soyez convaincus que je ne manquerai ni de constance ni de détermination à porter ces efforts inlassablement.]*

Ma responsabilité personnelle est de faire des choix pour une France forte économiquement et socialement. Je me suis fixé un cap et donné les moyens de l'atteindre. Je serai toujours aux côtés de ceux qui se battent au quotidien pour leur emploi, contre le chômage, aux côtés de toutes ces familles qui œuvrent avec une infaillible volonté pour leur avenir et celui de leurs enfants.

Car j'ai la conviction, Chère *[Madame / Monsieur]*, que notre pays dispose des capacités, des ressources pour relever les défis qui lui sont lancés.

Et cette conviction soutient ma volonté de redonner aux Français confiance dans le progrès et l'avenir, de construire ensemble un projet, fidèle aux valeurs que vous évoquez, que nous partageons, les valeurs de justice et d'égalité.

Je vous prie d'agréer, ...